



## COMITE STRATEGIQUE DE LA FILIERE BOIS

# Point d'étape LUNDI 22 FEVRIER 2016



Au sein du Conseil National de l'Industrie, la filière bois est la quatorzième filière stratégique. Le contrat de filière a été signé le 16 décembre 2014. **Un an après, désormais pleinement opérationnel, le Comité stratégique de la filière bois a ouvert Lundi 22 Février en matinée pour la première fois ses portes à la presse à l'occasion d'un point d'étape Bilan 2015 - Perspectives 2016.**

### **Bilan 2015 & Perspectives 2016 : pour en savoir plus, [suivre ce lien](#)**

Un an après son installation officielle au sein du Conseil National de l'Industrie (CNI), le comité stratégique de filière bois (CSF BOIS) s'est réuni au ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en présence de Monsieur Emmanuel Macron, de Monsieur Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de Madame Emmanuelle Cosse Ministre du Logement et de l'Habitat Durable et de Monsieur Luc Charmasson Vice-Président du CSF Bois et Président de FBIE, France Bois Industries Entreprises. Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer était excusée et représentée par Monsieur Bruno Lechevin, Président de l'ADEME.

La Filière bois se félicite de l'adhésion de la Fédération Nationale du Bois, et des deux Interprofessions nationales France Bois Forêt (amont) et France Bois Industries Entreprises (aval). Avec France Bois Régions les acteurs de la filière sont désormais réunis et membres du comité stratégique.

Un an après la signature du contrat le Comité Stratégique de la Filière Bois peut présenter des actions structurantes pour la filière parmi lesquelles :

- La stratégie globale de la filière dans le Défi 1, est pilotée par les deux présidents des Interprofessions Nationales FBF \FBIE pour une meilleure cohésion : très attendue, la mise en place d'une veille économique mutualisée de la filière, outil de pilotage stratégique permettra de positionner la filière sur les marchés et d'autre part les attendus d'un audit pour une communication globale cohérente et partagée pour deux axes : la dimension environnementale et le bois construction.
- le déploiement du Fonds Bois II de la BPI abondé par les professionnels pour les ETI et de fonds privés type Cambium pour les petites entreprises.
- Le lancement du deuxième plan bois construction par la DHUP qui soutient la valorisation du bois dans la construction et la rénovation par l'innovation des solutions constructives et la formation.
- La mise en œuvre opérationnelle , après le succès remporté par l'appel à manifestation d'intérêt Dynamic Bois du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour utiliser la ressource forestière disponible et de mauvaise qualité comme pour le bois-énergie et replanter en lieu et place des espèces plus nobles pour le bois d'œuvre et le bois d'Industrie : 30 M d'euros d'aides accordées et 24 porteurs de projets lauréats . L'annonce par la Ministre du Logement et de l'Habitat Durable d'une reconduction en 2016 dans le cadre d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour un montant d'aide de 20M d'euros
- La contractualisation et l'étude d'un plan déchets pour sécuriser les approvisionnements et articuler les usages.
- L'adaptation formation emploi compétence , l'attractivité des métiers passant par un programme de communication et de formation notamment par la mise en service d'outils de formation à distance et de modules pédagogiques pour les formateurs.
- L'intégration des spécificités des produits et solutions bois dans la maquette BIM.
- L'accompagnement du lancement récent de la mission recherche et innovation 2025 filière bois pour une implication de la filière forêt bois pour identifier des projets stratégiques a dix ans et les financements associés dans le cadre du Programme des Investissement d'Avenir (PIA3)
- Enfin le lancement opérationnel du plan Industrie du Futur "immeubles à vivre en bois " doté de 5.8 M € de l'État et de 2.5 M€ d'investissements professionnels. Projet phare pour la filière tant sur le plan technique, économique, environnemental et comme vecteur de communication.

Des accords-cadres avec l'ADEME et la CDC Caisse des Dépôts et Consignation sont en cours de rédaction. Les interprofessions régionales ont animé des contrats régionaux porteurs de l'ambition régionale.

Les actions et les objectifs du contrat de filière compléteront et déclineront les actions du Plan National de la Forêt et du Bois. Le contrat stratégique de la Filière Forêt Bois avec l'adhésion de toutes les composantes professionnelles et interprofessionnelles de la Filière est le programme stratégique de la Filière entière.

Cette visibilité renforcée permet d'aborder une seconde étape de l'action stratégique du CSF Bois pour la filière. Co-construction, dialogue, transparence, confiance partagée en sont le moteur.



### **Comité stratégique de filière**

Chacune des 14 filières du Conseil national de l'industrie dispose d'un Comité stratégique de Filière (CSF). Il s'agit d'une « instance permanente d'expertise et de consultation pour le gouvernement, représentative de tous les acteurs de l'industrie. Un lieu d'élaboration et de conduite d'actions de transformation du tissu productif français ». Conscients de l'opportunité que représente la création de ce Comité stratégique pour dépasser les clivages entre les intérêts de l'amont et de l'aval de la filière, les acteurs de la filière française du bois se mobilisent vite.

Chaque CSF est présidé par le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et, s'il y a lieu, par les autres ministres concernés. Il regroupe, sous le pilotage d'un industriel vice-président du CSF, des représentants des acteurs de la filière, entreprises ou fédérations industrielles, des représentants des 5 organisations syndicales, les différentes administrations concernées par cette industrie et des experts. En sus des réunions plénières annuelles présidées par (le)s ministre(s), les CSF fonctionnent avec un bureau ou comité de pilotage plus restreint et des sous-groupes de travail responsables chacun d'un axe majeur du plan d'actions, le contrat stratégique de filière.

### **Bilan 2015 & Perspectives 2016**

**Scannez le QR Code pour en savoir plus :**



**Contact Presse :**

Sarah LAROUCSI – s.laroussi@cndb.org